

**ORDRE DE MISSION**

- avec remboursement de frais
 sans remboursement de frais

NOM : ... LOPEZ

Prénom : ... ROMAIN

Service : ... MAIRE

Objet de la mission : ... CNAC

Lieu et durée de la mission :

- lieu (ville et département) : ... PARIS 13^{ème}
- date et heure de départ : ... 28/10/2020 à 7h50 (AGEN)
- date et heure de retour : ... 30/10/2020 à 12h00 (AGEN)

Frais de séjour :

- ◆ Frais de Repas oui non
- ◆ Frais de Nuitée oui non
- ◆ Autres frais (précisez) oui non

Frais de transports :

- ◆ Véhicule de service oui non
Immatriculation :
- ◆ Véhicule personnel oui non
Immatriculation :
- Puissance fiscale :
- ◆ Transports en commun (métro, bus...)
 oui non
- ◆ Taxi oui non
- ◆ Péage oui non
- ◆ Parking oui non
- ◆ Autres (précisez) oui non

Moissac, le

L'agent,

Accord du chef de service :**Accord du DGS :**

Je soussigné, Romain LOPEZ, Maire de MOISSAC, autorise le déplacement, dans l'intérêt du service, selon les modalités de remboursement visées.

Moissac, le 2/11/2020

R. LOPEZ

Utilisation du véhicule personnel :

L'agent peut utiliser son véhicule personnel, sur autorisation de son employeur, quand l'intérêt du service le justifie.

L'agent doit avoir souscrit au préalable une police d'assurance garantissant d'une manière illimitée sa responsabilité au titre de tous les dommages qui seraient causés par l'utilisation de son véhicule à des fins professionnelles.

L'agent n'a droit à aucune indemnisation pour les dommages subis par son véhicule. De plus, il n'a pas droit au remboursement des impôts, taxes et assurances qu'il acquitte pour son véhicule.

Article 10 du décret n°2006-781 du 03/07/2006

Imprimé à retourner 15 jours avant la mission accompagné d'une convocation.

ADD 6532/020

Moissac Le 14/12/2020

ETAT DE FRAIS DE DEPLACEMENT

Décrets et Arrêtés du 10 Août 1966 modifiés

Engagés par :

Mr/Mme : **LOPEZ ROMAIN**
Date : **DU 28 AU 30/10/2020**

Grade : **MAIRE**

Transports Publics :

Je déclare ne bénéficier d'aucune réduction ou avantage personnel à quel titre que ce soit, sur les moyens de Transports Publics

Véhicule personnel :

Puiss. Fiscale : _____ N° d'immatriculation : _____

Date de la décision :

Circonscription territoriale visée par la décision :
Arrondissement, Département, plus étendue que le Département:
Nombre d'habitants de la résidence administrative:
Nombre de KMS que l'agent est autorisé à parcourir par an:
Nombre de KMS parcourus depuis le début de l'année:
Nombre de KMS faisant l'objet de la présente mission:

12 213
0,00
0,00

A) Indemnités Kilométriques :

Automobiles: jusqu' à 2000 Kms:	0,00	0,35	0,00
de 2001 à 10.000 Kms:	0	0,43	0,00
après 10.001 Kms:		0,25	

B) Transports Publics :

Chemin de Fer :	65	59,00	124,00
Autocar :		0,00	0,00
Bateau ou Avion :	0	0,00	87,00
Voiture en location :			0,00

C) Frais divers :

Péage d'autoroute :	0,00	0,00	0,00
Taxi ou Navette :	0,00	0,00	0,00
Parking :	0,00	0,00	0,00
Frais d'inscription :	0,00	0,00	0,00

D) Frais d'Hébergement :

Nuitées : 1 NOTE	0	223,76	223,76
Repas Restaurant : notes	0	15,00	0,00
Indemnités Journalières :	0	0,00	0,00

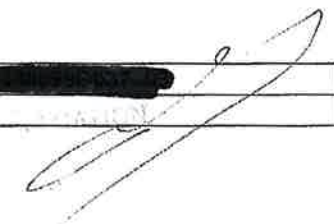
Total : 434,76 €

Je soussigné, auteur du présent état, en certifie l'exactitude à tous l'égard et demande le règlement à mon profit de la somme de :

Code Banque : _____ Code Guichet : _____ N° Compte : _____
Domiciliation : _____

Signature de l'Agent :

 Le Maire





MERCREDI 28 OCTOBRE 2020

07h50 ● **AGEN**
TGV INOUI 8500 - 2^e CLASSE

3h18

Voiture **18** Place **62**
Duo Côte À Côte Haut

11h08 ● **PARIS MONT 1 ET 2**



Dossier voyage : TAKTWS

Nom : **LOPEZ**

Prénom : **Romain**

Voyageur : **Adulte**

Référence client : 0029090162191261542

N° e-billet : 818638494

Prix : 65,00 EUR

Acheté sur **OUI**.sncf

PRÊTS ? EMBARQUEZ !

- J'imprime mon billet ou je le télécharge sur l'application OUI.sncf
- Je n'oublie pas d'étiqueter mes bagages, c'est obligatoire
- Je me présente à l'Accueil Embarquement et je scanne mon billet directement sur le lecteur de la porte ou auprès d'un agent
- Je monte dans le train au plus tard 2 min avant le départ. Passé ce délai, l'accès au train me sera interdit
- Je prends ma pièce d'identité (originale et valide) et ma carte de réduction ou abonnement en cas de contrôle à quai et/ou à bord

BON À SAVOIR

Comment utiliser votre billet ?

Votre billet est nominatif, personnel, incessible, valable uniquement sur le train, la date, la classe et le parcours désignés. A télécharger sur l'appli OUI.sncf ou à imprimer chez vous ou en gare.

Un contre-temps ? Besoin de modifier votre billet ?

> TGV INOUI 8500

SECONDE - JR11

Billet échangeable (ajustement au tarif en vigueur) et remboursable uniquement avant départ : 5 € de frais dès 30 jours avant départ, puis 15 € 2 jours avant départ. Dès 30 min avant départ, billet échangeable 2 fois max (même jour, même trajet) et non remboursable après 1 échange.

Plus d'infos sur la modification de votre billet sur OUI.sncf, ou en gare, en boutique, par téléphone au 36 35 (service gratuit + prix d'un appel local).

Quelle garantie en cas de retard ?

Vous bénéficiez de la Garantie G30 sur TGV INOUI et INTERCITÉS.
Plus d'infos sur g30.sncf.com ou sur OUI.sncf.

RESTEZ CONNECTÉS AVEC LA TERRE DEPUIS VOTRE FAUTEUIL.

WIFI GRATUIT POUR TOUS
Réseau **_SNCF_WIFI_INOUI**
Le Portail TGV INOUI
<https://wifi.sncf>

EN TRAIN TOUS RESPONSABLES
SNCF

TGV !nOUI
VOYAGEZ AVEC VOTRE TEMPS

Le Wifi s'invite à bord



Connectez-vous au réseau **_SNCF_WIFI_INOUI** et saisissez l'url de connexion www.wifi.sncf

YXQ8GL

Votre numéro de réservation est :

Embarquement :

je me présente au plus tard 30 minutes avant le départ



Vendredi 30 octobre 2020

08h52 Paris Montparnasse

12h09 Agen

TRAIN N° 7671

Voiture 16 Place
Salle Basse

VOYAGEURS, OPTIONS ET TYPE DE PLACE

ROMAIN LOPEZ - 1989

59,00€

Place Standard

Billet échangeable sous conditions et non remboursable (voir CGV)

Total voyageur (trajet + options)

59,00€

BAGAGES INCLUS	OBJETS INTERDITS
<p>1 sac à main + 1 bagage cabine par personne (dimensions comprenant poignées et roulettes)</p>	<p>Cartons et paquets</p> <p>Outillage, appareils ménagers, vidéos et hifi</p> <p>Vélos non démontés ET sans housse</p>

L'option bagage est au tarif de 5€ en ligne, 20€ en gare.

Les voyageurs d'une même réservation doivent se présenter ensemble à l'embarquement. L'accès au quai est interdit aux accompagnateurs.

Les chiens doivent être muselés et tenus.

Mes essentiels pour un voyage réussi

- Je prends l'option bagage si j'ai un bagage supplémentaire ou volumineux
- Je prends ma pièce d'identité
- J'apporte mon pique-nique, il n'y a pas de voiture-bar à bord des TGV OUIGO
- Je place mon bagage cabine sous mon siège
- J'étiquette chacun de mes bagages en indiquant mes coordonnées
- J'apporte un sac pour jeter mes déchets

Pour la sécurité de tous, le port du masque est obligatoire durant tout votre voyage. Retrouvez nos actions pour votre sécurité sur ouiigo.com

La prochaine fois, téléchargez votre billet sur l'app OUIGO!



②



ASSOCIATION DES MAIRES DE TARN-ET-GARONNE

JUSTIFICATIF DE SOMMES DUES

103^{ème} CONGRES DES MAIRES DE FRANCE
Du Lundi 15 Novembre au Vendredi 19 Novembre 2021

Monsieur Gérard CRAIS, Trésorier de l'association des Maires du Tarn-et-Garonne, atteste par la présente, de la participation au 103^{ème} Congrès des Maires de France, de Monsieur Romain LOPEZ, Maire de MOISSAC

Les frais inhérents à ce séjour s'élèvent à :

- Aller/Retour en train Montauban/Paris/Montauban : 96 €
- 4 nuits à l'hôtel Adagio Access petits-déjeuners compris : 468 €
- Forfait déplacement dans la capitale pour la semaine : 15 €

SOIT UN TOTAL DE : 579 €

Ce versement doit être effectué à :

**L'ASSOCIATION DES MAIRES DU TARN-ET-GARONNE
CCP 0086652 D 037 TOULOUSE
Etablissement 20041
Guichet 01016
Clé RIP 26
IDENTIFIANT SIRET 800 300 626 00010
IDENTIFIANT SIREN 800 300 626**

Fait à Montauban, le 3 novembre 2021

LE TRESORIER,
Gérard CRAIS



Téléphone 05 63 63 79 06 - Fax 05 63 91 13 84 - E-mail : amf-82@wanadoo.fr
Site : www.amf82.com

Hôtel du Département - Boulevard Hubert Gouze - B.P. 783 - 82013 MONTAUBAN Cedex



ORDRE DE MISSION
 avec remboursement de frais
 sans remboursement de frais

NOM : ..LOPEZ.....

Prénom : ..ROMAIN.....

Service : ..MAIRE.....

Objet de la mission : ..Formation FOREL de M et A Septembre 2021.....

Lieu et durée de la mission :

- lieu (ville et département) : ..Fayta (83).....
- date et heure de départ : 12 h 00 le ..10/09/2021.....
- date et heure de retour : 21 h 00 le ..11/09/2021.....

Frais de séjour :

- ◆ Frais de Repas oui non
- ◆ Frais de Nuitée oui non
- ◆ Autres frais (précisez) oui non

Frais de transports :

- ◆ Véhicule de service oui non

Immatriculation :

- ◆ Véhicule personnel oui non

Immatriculation :

Puissance fiscale :

- ◆ Transports en commun (métro, bus...)

Oui non

- ◆ Taxi oui non

- ◆ Péage oui non 46,50€ (cf tickets joints)

- ◆ Parking oui non

- ◆ Autres (précisez) oui non

Moissac, le 21/09/2021

L'agent.

Accord du chef de service :

Accord du DGS :

Je soussigné, Romain LOPEZ, Maire de MOISSAC, autorise le déplacement, dans l'intérêt du service, selon les modalités de remboursement visées.

Moissac, le

Romain LOPEZ

Utilisation du véhicule personnel :

L'agent peut utiliser son véhicule personnel, sur autorisation de son employeur, quand l'intérêt du service le justifie.

L'agent doit avoir souscrit au préalable une police d'assurance garantissant d'une manière illimitée sa responsabilité au titre de tous les dommages qui seraient causés par l'utilisation de son véhicule à des fins professionnelles.

L'agent n'a droit à aucune indemnisation pour les dommages subis par son véhicule. De plus, il n'a pas droit au remboursement des impôts, taxes et assurances qu'il acquitte pour son véhicule.

Article 10 du décret n°2006-781 du 03/07/2006

Imprimé à retourner 15 jours avant la mission accompagné d'une convocation.

ETAT DE FRAIS DE DEPLACEMENT

Décrets et Arrêtés du 10 Août 1966 modifiés

Engagés par :

Mr/Mme : LOPEZ Romain

Date : Du 10 au 12 septembre 2021

Grade : MAIRE

Transports Publics :

Je déclare ne bénéficier d'aucune réduction ou avantage personnel à quel titre que ce soit, sur les moyens de Transports Publics

Véhicule personnel :

Date de la décision :

Puiss. Fiscale

N° d'immatriculation :

Circonscription territoriale visée par la décision :

Arrondissement, Département, plus étendue que le Département:

Nombre d'habitants de la résidence administrative:

Nombre de KMS que l'agent est autorisé à parcourir par an:

Nombre de KMS parcourus depuis le début de l'année:

Nombre de KMS faisant l'objet de la présente mission:

12 213

0

1144

A) Indemnités Kilométriques :

Automobiles: jusqu' à 2000 Kms:
de 2001 à 10.000 Kms:
après 10.001 Kms:

1144

0,29

331,76

0,36

0,00

0,21

B) Transports Publics :

Chemin de Fer :

Autocar :

Bateau ou Avion :

Voiture en location :

C) Frais divers :

Péage d'autoroute : 4 notes

Taxi ou Navette :

Parking :

Frais d'inscription :

46,50

0,00

46,50

D) Frais d'Hébergement :

Nuitées :

Repas Restaurant :

Indemnités Journalières :

0

0,00

0,00

0,00

Total :

378,26 €

A déduire (remboursement déjà effectué par le CNFPT)**Total à rembourser à l'agent**

378,26 €

Je soussigné, auteur du présent état, en certifie l'exactitude à tous l'égard et demande le règlement à mon profit de la somme de :

Code Banque :

Code Guichet :

N° Compte :

Domiciliation : CAISSE EPARGNE

Signature de l'Agent :

Le Maire

CS 60805
ASF 11785 NARBONNE
CEDEX
Tel:3605

BP 40037
ASF Lieu-dit Gaussens
47901 AGEN Cedex 9
Tel:3605

RECU
N° R2551916173380200237
Date.....12/09/21
Sortie.....Narbonne Est
Entree.....Arles
Classe-tarif..1 km..158

RECU
N° R2552146033550800402
Date.....12/09/21
Sortie...TOULOUSE SUD ES
Entree.....Narbonne-Est
Classe-tarif..1 km..151

PRIX HT.....12,25 euros
TVA 20,00%...2,45 euros
PRIX TTC.....14,70 euros
RECU VALANT FACTURE
COMPLETER AU VERSO

PRIX HT.....12,92 euros
TVA 20,00%...2,58 euros
PRIX TTC.....15,50 euros
RECU VALANT FACTURE
COMPLETER AU VERSO

Paielement...14,70 E ..CB

Paielement...15,50 E ..CB

N° carte:XX15

N° carte:XX15



Service Clients
VINCI Autoroutes
Réseau Escota
BP 112
06211 MANDELIEU Cedex
Tél.: 3605
SIREN: 562 041 525
Code APE: 5221Z
Sortie: LA BARQUE

BP198
ASF 84107 ORANGE CEDEX
Tel:3605

Entrée: PUGET ECHANGEU
R
Classe : 1 Ref. km:111
Prix H.T.....: 9,83 €
T.V.A. à 20,00 %
1,97 €
Prix T.T.C....: 11,80 €
Paielement:
CARTE BANCAIRE
DEBIT

RECU
N° R2551736252650900317
Date.....12/09/21
Sortie...ST MARTIN DE CR
Entree.....Lancon
Classe-tarif..1 km..049

PRIX HT.....3,75 euros
TVA 20,00%...0,75 euros
PRIX TTC.....4,50 euros
RECU VALANT FACTURE
COMPLETER AU VERSO

Paielement...4,50 E ..CB

LE 12/09/2021 A 16:44:52
N°: *****15
001 001 000953 C

N° carte:XX15

RECU N°:
02662112742 - 255

REEMPLIR LES INFORMATIONS
AU VERSO SI DROIT
A RECUPERATION DE TVA.

Emetteur

Entité juridique
**Association des Maires de France et des
présidents d'intercommunalité**
41 Quai d'Orsay
75007 Paris
FRANCE

Entité commerciale
41 Quai d'Orsay
75007 Paris
SIRET : **78471845400027**

Client

Entité
HOTEL DE VILLE
3 PLACE ROGER DELTHIL, BP 301
82200 MOISSAC
FRANCE
Références
SIRET : 21820112700014
Elu : Monsieur le maire
Code client : COM82112

Facture CG214184 du 03/12/2021

A1 : Dépôt par un fournisseur d'une facture

Récapitulatif

Total HT (EUR)	95,00
Total Taxes	
Total TTC (EUR)	95,00
Net à payer (EUR)	95,00

Paiement par virement (payment to bank account) sur le compte IBAN (BIC) : FR4120041000011350831A02064 (PSSTFRPPPAR)

Nous vous remercions de votre règlement avant le : 20/02/2022

TVA	Dénomination de l'article	Quantité facturée	Prix unitaire	Unité de prix	Total remise /charge	Total HT
0,00	Participation au 103ème congrès : LOPEZ Romain Code article : CONGRES	1,00	95,00			95,00
Totaux du site de livraison, pour information :						
	Brut HT					95,00
	Remises/charges à la ligne					0,00
	Net HT					95,00

Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité - 41 Quai d'Orsay 75007 Paris (FR) FRANCE

5



ASSOCIATION DES MAIRES DE TARN-ET-GARONNE

JUSTIFICATIF DE SOMMES DUES SERVICE COMPTABILITE

MAIRIE DE MOISSAC
REÇU LE 2780

77 SEP. 2022

N°

M.	PM	COM	AG	AC
SP	AS	RH	ST	POL

Autre :

Reçu le 07 DEC. 2022

104^{ème} CONGRÈS DES MAIRES DE FRANCE 6786
Du Lundi 21 Novembre au Vendredi 25 Novembre 2022

Monsieur Gérard CRAIS, Trésorier de l'association des Maires du Tarn-et-Garonne, atteste par la présente, de l'inscription au 104^{ème} Congrès des Maires de France, de Monsieur Romain LOPEZ, Maire de MOISSAC

Les frais inhérents à ce séjour s'élèvent à :

- 3 nuits à l'hôtel Adagio Access petits-déjeuners compris : 360 €

SOIT UN TOTAL DE : 360 €

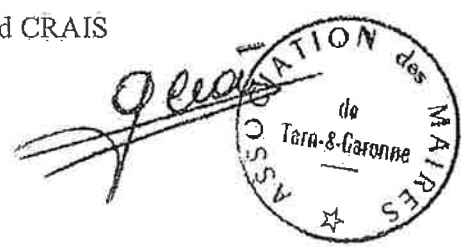
Ce versement doit être effectué à :

L'ASSOCIATION DES MAIRES DU TARN-ET-GARONNE
CCP 0086652 D 037 TOULOUSE
Etablissement 20041
Guichet 01016
Clé RIP 26
IDENTIFIANT SIRET 800 300 626 00010
IDENTIFIANT SIREN 800 300 626

Fait à Montauban, le 26 septembre 2022

LE TRESORIER,

Gérard CRAIS



Téléphone 05 63 63 79 06 - Fax 05 63 91 13 84 - E-mail : amf-82@wanadoo.fr

Site : www.amf82.com

Hôtel du Département - Boulevard Hubert Gouze - B.P. 783 - 82013 MONTAUBAN Cedex



Emetteur

Entité juridique

Association des Maires de France et des
présidents d'intercommunalité

41 Quai d'Orsay

75007 Paris

FRANCE

Entité commerciale

41 Quai d'Orsay

75007 Paris

SIRET : 78471845400027

Client

Entité

HOTEL DE VILLE

3 PLACE ROGER DELTHIL

82200 MOISSAC

FRANCE

Références

SIRET : 21820112700014

Numéro d'Engagement : AMF343386 du 08/12
/2022

Elu : Monsieur le maire

Code client : COM82112

Facture CG224305 du 08/12/2022

A1 : Dépôt par un fournisseur d'une facture

Récapitulatif

Total HT (EUR)	95,00
Total Taxes	
Total TTC (EUR)	95,00
Net à payer (EUR)	95,00

Type de facture : Congres

Paiement par virement (payment to bank account) sur le compte IBAN (BIC) : FR4120041000011350831A02064 (PSSTFRPPPAR)

Nous vous remercions de votre règlement avant le : 30/01/2023

TVA	Dénomination de l'article	Quantité facturée	Prix unitaire	Unité de prix	Total remise /charge	Total HT
0,00	Participation au 104ème congrès : LOPEZ Romain Code article : CONGRES	1,00	95,00			95,00
Totaux du site de livraison, pour information :						
	Brut HT					95,00
	Remises/charges à la ligne					0,00
	Net HT					95,00



ORDRE DE MISSION
 avec remboursement de frais
 sans remboursement de frais

6533
ADM
020

NOM : ... LOPEZ

Prénom : ... Romain

Service : ... Maire

Objet de la mission : Réception Elysée du 04/07/2023 Suite événements malines

Lieu et durée de la mission :

- lieu (ville et département) : Paris.
- date et heure de départ : le 03/07/2023 à 19h37
- date et heure de retour : le 04/07/2023 à 18h07

Frais de séjour :

- ◆ Frais de Repas oui non
- ◆ Frais de Nuitée oui non
- ◆ Autres frais (précisez) oui non
 .. Hôtel : 132, 38€

Frais de transports :

- ◆ Véhicule de service oui non
 Immatriculation : -----
- ◆ Véhicule personnel oui non
 Immatriculation : -----
 Puissance fiscale : -----
- ◆ Transports en commun (métro, bus...)
 Oui non
 Train : 85€ aller + 145€ retour = 230€
- ◆ Taxi oui non
- ◆ Péage oui non
- ◆ Parking oui non
- ◆ Autres (précisez) oui non

Moissac, le

L'agent.

Accord du chef de service :

Accord du DGS :

Je soussigné, Romain LOPEZ, Maire de MOISSAC, autorise le déplacement, dans l'intérêt du service, selon les modalités de remboursement visées.

Moissac, le 7/7/2023

Romain LOPEZ

Utilisation du véhicule personnel :
 L'agent peut utiliser son véhicule personnel, sur autorisation de son employeur, quand l'intérêt du service le justifie.
 L'agent doit avoir souscrit au préalable une police d'assurance garantissant d'une manière illimitée sa responsabilité au titre de tous les dommages qui seraient causés par l'utilisation de son véhicule à des fins professionnelles.
 L'agent n'a droit à aucune indemnisation pour les dommages subis par son véhicule. De plus, il n'a pas droit au remboursement des impôts, taxes et assurances qu'il acquitte pour son véhicule.
 Article 10 du décret n°2006-781 du 03/07/2006

HOTEL TERMINUS MONTPARNASSE

Hôtel 3 étoiles ***

59 Boulevard du Montparnasse 75006 PARIS

Tél : 0145489910

hotel@terminusmontparnasse.com

<https://www.terminusmontparnasse.com/>



HOTEL TERMINUS MONTPARNASSE

Facture no : 202307047437

Date : 04/07/23

Mr Romain LOPEZ

FRANCE

Date	Description	Qté	Px Unit HT	Total HT	% TVA	Remise	Total TTC
Séjour du 03/07/2023 au 04/07/2023 - chambre : 59							
03/07/2023	HEBERGEMENT		109.09	109.09	10.00	0.00	120.00
03/07/2023	TAXE DE SEJOUR	1	1.88	1.88	0.00	0.00	1.88
03/07/2023	PETIT DEJEUNER BUFFET	1	9.55	9.55	10.00	0.00	10.50
Montant Total				HT € 120.52	TTC € 132.38		

Les montants unitaires étant arrondis, leur somme peut différer du montant total à payer

	HORS TVA	TVA 10.00%	TOTAUX
Montant HT	1.88 €	118.64 €	120.52 €
TVA	0.00 €	11.86 €	11.86 €
Montant TTC	1.88 €	130.50 €	132.38 €

Date	Échéance		Règlement		Reste à payer	
	Montant	No facture	Montant	Mode		
03/07/23			132.38 €	CB		
04/07/23	132.38 €	202307047437				
TOTAL	132.38 €		132.38 €		TOTAL	0.00 €

SA Société Hotel Terminus Montparnasse
59 boulevard du Montparnasse 75006 Paris
TVA : FR65582061354 - SIRET : 58206135400012
Capital social : 205 200€

Votre numéro de réservation est :

HHKP2L



Embarquement : 30 minutes avant le départ - Fermeture de l'embarquement 5 minutes avant le départ du train.

Lundi 03 juillet 2023



19h37 Agen

23h12 Paris Montparnasse

ouigo Grande Vitesse train N° 7674

Voiture 8 Place 857

Salle Haute

VOYAGEURS, OPTIONS ET TYPE DE PLACE

ROMAIN LOPEZ - 1969

85,00€

OUIGO ESSENTIEL

Billet échangeable sous conditions pour 19€ maximum par personne et par trajet, jusqu'à 30min avant le départ

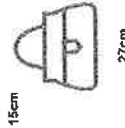
Total voyageur (trajet + options) 85,00€

BAGAGES INCLUS



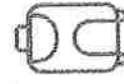
1 sac à main + 1 bagage cabine par personne (dimensions comprenant poignées et roulettes)

15cm



36cm

25cm



35cm

55cm

OBJETS INTERDITS



Cartons et paquets



Outils, appareils ménagers, vidéos et hifi



L'option bagage est au tarif de 5€ en ligne, 20€ en gare.

Les voyageurs d'une même réservation doivent se présenter ensemble à l'embarquement. L'accès au quai est interdit aux accompagnateurs.

Les chiens doivent être muselés et tenus.

Mes essentiels pour un voyage réussi



Je prends l'option bagage si j'ai un bagage supplémentaire ou volumineux



Je place mon vélo démonté mis sous housse dans l'espace dédié à l'entrée de la voiture



J'apporte mon pique-nique, il n'y a pas de voiture-bar à bord des trains OUIGO



Je place mon bagage cabine sous mon siège



J'étiquette chacun de mes bagages en indiquant mes coordonnées



J'apporte un sac pour jeter mes déchets

Parce qu'il nous protège tous, le masque est fortement recommandé dans nos gares et dans nos trains.

ETAT DE FRAIS DE DEPLACEMENT

Décrets et Arrêtés du 10 Août 1966 modifiés

Engagés par :

M. Romain LOPEZ

Grade: Maire

Transports Publics :

Je déclare ne bénéficier d'aucune réduction ou avantage personnel à quel titre que ce soit, sur les moyens de Transports Publics

Véhicule personnel :

Puiss. Fiscale	N° d'immatriculation :
----------------	------------------------

Date de la décision :

Circonscription territoriale visée par la décision :
 Arrondissement, Département, plus étendue que le Département:
 Nombre d'habitants de la résidence administrative:
 Nombre de KMS que l'agent est autorisé à parcourir par an:
 Nombre de KMS parcourus depuis le début de l'année:
 Nombre de KMS faisant l'objet de la présente mission:

A) Indemnités Kilométriques :

Automobiles: jusqu' à 2000 Kms:	0	0,32	
de 2001 à 10.000 Kms:	0	0,40	
après 10.001 Kms:		0,23	

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

B) Transports Publics :

Chemin de Fer :			
Autocar :			
Bateau ou Avion :			
Voiture en location :			

									216,00
									0,00

C) Frais divers :

Péage d'autoroute :			
Taxi ou Navette :			
Parking :			
Frais d'inscription :			

									0,00
									0,00
									0,00
									0,00

D) Frais d'Hébergement :

Nuitées :			
Repas Restaurant : 3 NOTES			
Indemnités Journalières :			

									183,83
									0,00
									0,00

Total :

399,83 €

A déduire (remboursement déjà effectué par le CNFPT) :

0,00 €

Total à rembourser à l'agent :

399,83 €

Je soussigné, auteur du présent état, en certifie l'exactitude à tous l'égard et demande le règlement à mon profit de la somme de :

Code Banque :

Code Guichet :

N° Compte :

Domiciliation :

Signature de l'Agent :

Chef de service

 Transmission Service des Finances
 pour signature Monsieur le Maire



